



Lettre 24 – Janvier 2022

Cette lettre est à lire avant la saint Sylvestre pour se souvenir de 2021 et reprendre du courage pour l'an prochain 2022, tout en gardant, si ce n'est l'espoir, du moins l'Espérance.

Une nouvelle année, une nouvelle lettre. Ces lettres, plus courtes et plus fréquentes, ont pour objectif de prendre du recul vis-à-vis des nombreuses activités qui, localement, sont nécessaires à l'aide aux migrants. Les sites visités en dehors de celui de l'ONU et de infomigrants, sont indiqués dans le texte

Je souhaite qu'on passe une année sans trop de nouvelles vagues de covid, évidemment pour chacun de nous, mais surtout pour tous les réfugiés qui sont bloqués, puisque cette raison de propagation de la pandémie (qui est réalité) est utilisé comme prétexte (au même titre que le risque d'attentat) pour justifier une politique absurde et indigne vis-à-vis des réfugiés.

Que 2022 nous permette de voir tout être humain respecté, de voir en lui une personne qui garde sa dignité.

Michel Girard

Où en sommes-nous cette année 2021

L'année 2021 a été plus meurtrière que l'an dernier dans la Manche, la Méditerranée et l'Atlantique. Elle aura également été celle de crises diplomatiques autour des questions migratoires : entre le Maroc et l'Espagne avec l'arrivée de 10 000 migrants en quelques jours à Ceuta, mais aussi entre l'Union européenne et la Biélorussie avec un afflux de migrants jamais observé dans cette partie orientale de l'Europe. La Grèce, de son côté, a débuté la construction de camps fermés pour demandeurs d'asile. Enfin, l'Afghanistan a été au cœur de l'actualité cet été avec le retour au pouvoir des Taliban et la fuite désespérée de milliers d'Afghans.

Les talibans contrôlent l'**Afghanistan** le 15 août 2021 : 3 000 Afghans ont été évacués par la France, plus de 4 000 par l'Allemagne et environ 8 000 par le Royaume-Uni. Jeudi 9 décembre 2021 la commissaire européenne annonce que 15 pays de l'UE se sont engagés à recevoir 40 000 afghans.

Jusqu'en décembre 2021, un peu moins de 8 000 migrants sont arrivés dans l'Union européenne via la **Biélorussie** cette année : 4 285 en Lituanie, 3 255 en Pologne et 426 en Lettonie.

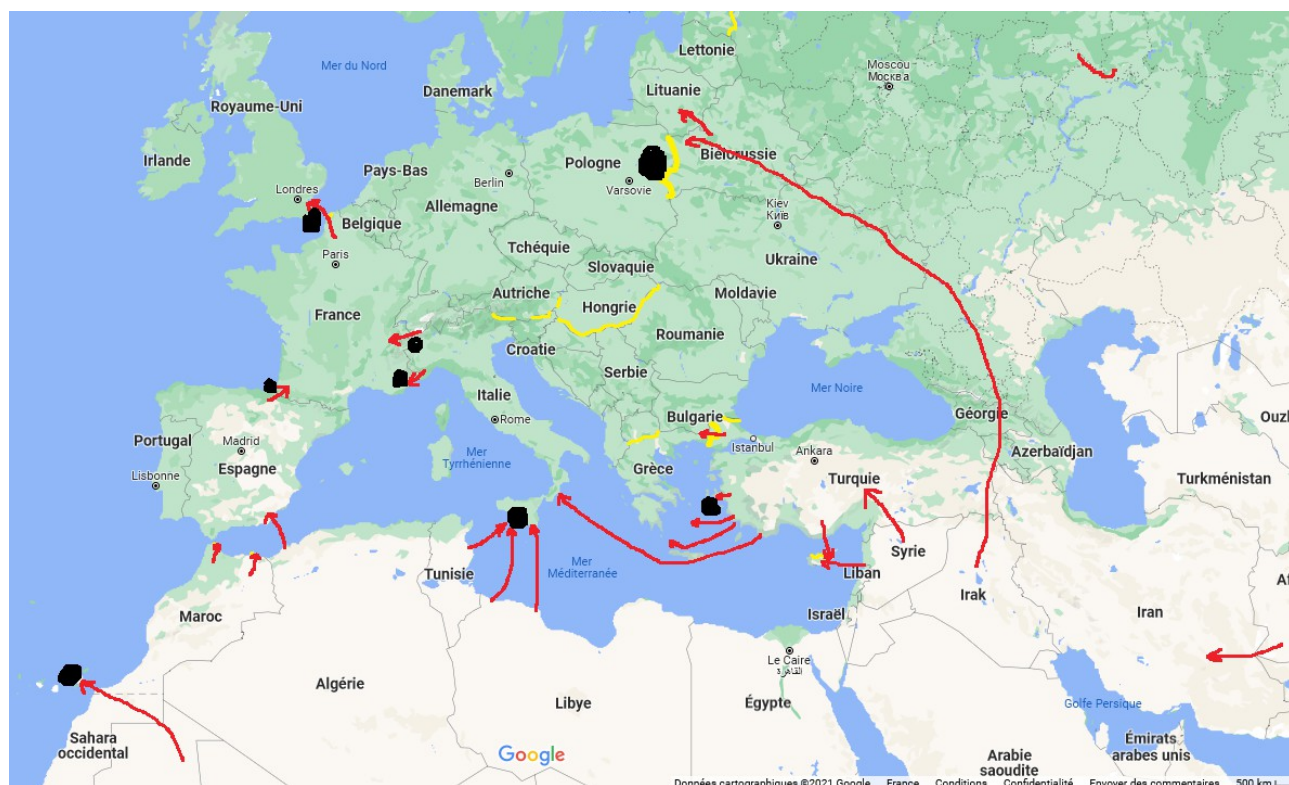
Depuis le début de l'année 2021, les traversées de la **Manche** par la mer ont concerné plus de 34 000 personnes, dont 8 200 migrants qui ont été secourus par les autorités françaises.

Mi-mai 2021, 10 000 migrants venus du Maroc sont arrivés dans l'enclave **espagnole de Ceuta**, et ont été expulsés immédiatement.

Depuis janvier 2021, au moins 1 508 personnes ont péri en **Méditerranée** centrale. Près de 19 000 exilés ont perdu la vie dans cette zone maritime, la plus meurtrière au monde, depuis 2014.

21 656 migrants ont débarqué en 2021 dans l'archipel **espagnol des Canaries**. 917 sont morts en chemin.

En 2021, la Grèce a entamé la construction de murs autour de 4 centres fermés pour demandeurs d'asile ; centres éloignés des centres-villes dont l'isolement marginalise encore plus les exilés.



Points noir : les drames des réfugiés en 2021 en jaune les murs en rouge : les routes des migrants

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), plus de 115.000 migrants et réfugiés ont réussi à franchir les frontières européennes cette année dont plus de 111.000 par la mer en Grèce, en Italie, en Espagne, à Chypre et à Malte.

En France, 11 et bientôt 20 villes accueillent des réfugiés dans le cadre d'un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés (voir la carte à « Besançon »).

Selon les données du ministère de l'Intérieur italien au 28 décembre 2021, 66 482 migrants ont atteint l'Italie depuis le début de l'année.

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU-TOULOUSE

Alors que la cinquième vague de Covid s'étend, la situation dans les centres de rétention se détériore. Actuellement il y a environ 40 personnes retenues. Le CRA n'est donc pas plein. Plusieurs cas de covid ont été détectés ces derniers jours dans le CRA de Toulouse. Un secteur est dédié aux personnes testées positives au Covid et il est actuellement occupé par une seule personne pour une "quarantaine" de 7 jours. 6 Nouveaux cas de covid ont été détectés. 2 secteurs sont en quarantaine, mais des entrées de nouvelles personnes sont toujours programmées.

Il y a beaucoup de mouvements, avec 5 à 6 entrées par jour, des personnes provenant de toute la France, les divers CRAs cherchant des places en raison du Covid. Ces personnes viennent de Lyon, de Limoges, de La Rochelle... Des voitures de la PAF sillonnent le pays pour "placer" un retenu ici ou là, qui sera éventuellement libéré 2 jours plus tard... Par exemple, le matin du 22

décembre 2021, deux libérations : un étudiant Mauritanien en situation régulière mais il n'avait pas ses papiers sur lui et qui s'est retrouvé au CRA ; une autre personne qui a été placée en rétention avant même de avoir pu faire une demande d'asile. Depuis le début de l'année 2021, 1084 personnes sont passées au CRA de Cornebarrieu !

HENDAYE

Malgré la détérioration de la situation sanitaire et un incendie survenu le 20 septembre ayant entraîné la dégradation du lieu et la nécessité de travaux, l'administration a fait le choix de le maintenir ouvert. Après plusieurs semaines d'activité réduite, il a finalement rouvert à pleine capacité le 27 novembre 2021. Une Personne sur deux est positive au covid, l'isolement est lacunaire et il y a gel des entrées et des sorties.

LYON-Saint-Exupéry

Le 13 décembre 2021, le collectif Anti CRA de Lyon signalait la découverte d'au moins six cas positifs au coronavirus. Il y aurait aujourd'hui 10 personnes malades, placées en isolement. Pour dénoncer un protocole sanitaire insuffisant, qui favorise les risques de contaminations, une partie des retenus a entamé le 8 décembre 2021 une grève de la faim. Il n'y a *"aucune mesure de protection pour les personnes retenues qui vivaient déjà dans une grande promiscuité"* et *"une personne malade peut attendre plusieurs jours avant de voir un médecin"*. Comme l'an dernier, la semaine dernière, le sénateur écologiste de la région s'est déplacé dans le centre, qui retient actuellement 120 personnes, pour une capacité totale de 140. Et il a réitéré ses propos. *"Il faut faire baisser le nombre de retenus à l'intérieur. Cela a été possible lors de la première vague. Les préfets doivent arrêter cette politique du chiffre"*. Lundi 20 décembre 2021, *"nous avons informé le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, et demandé à ce que les personnes, pour qui il n'y a pas de possibilité d'éloignement, soient libérées"* du CRA lyonnais.

MESNIL-AMELOT

Alors que la cinquième vague de Covid s'étend, la situation se détériore dans le centre de rétention du Mesnil-Amelot, où plusieurs cas de covid ont été détectés début décembre 2021. Le CRA fait face à une nouvelle vague épidémique dont rien ne permet de connaître l'étendue réelle dès lors qu'aucune campagne de dépistage massive n'a été organisée. Les personnes testées positives ont d'abord été transférées vers le CRA de Plaisir. Puis celui-ci étant arrivé à pleine capacité, plusieurs personnes ont donc été enfermées en cellule d'isolement disciplinaire : une chambre sans douche, sans fenêtre et sans aucun contact avec l'extérieur. D'autres personnes refusent de se faire dépister, de peur que le test soit utilisé pour accélérer leur expulsion. Les cellules d'isolement étant elles-mêmes arrivées à saturation, l'un des bâtiments du CRA n°3 du Mesnil-Amelot est dédié depuis le 7 décembre 2021 à accueillir les personnes testées positives alors qu'il n'est pas prévu à cet effet. Les personnes testées positives au Covid-19 et isolées dans le nouveau « bâtiment Covid » passent leur journée entre leurs chambres mal isolées et le minuscule espace extérieur, encadré de grillages. Ils n'ont pas d'accès libre aux personnels du CRA : OFII, personnel médical, La Cimade, etc. Pour toute demande, ils sont contraints de hurler à travers le grillage pour alerter les fonctionnaires de police. Cette situation porte gravement atteinte à leurs droits et comporte un danger majeur pour leur santé. De nombreuses personnes enfermées sont porteuses de maladies présentant des facteurs de comorbidité. Elles sont susceptibles de développer une forme grave du Covid-19. Pour autant, elles ne sont ni libérées, ni même mises à l'abri. Les personnes enfermées ont protesté le 9 décembre 2021 au sein du CRA n°3. La réponse a été la répression policière. Les personnes actuellement retenues au CRA n°3 ne sont plus présentées aux audiences en raison du confinement. Elles n'ont plus accès à leurs avocats, lesquels sont contraints de plaider sans avoir pu s'entretenir avec leurs clients, et sans disposer des pièces nécessaires.

L'accès aux droits et aux tribunaux est inexistant. La Cimade ne peut plus exercer ses missions au CRA n°3 : elle n'a pas accès aux personnes testées positives isolées et elle ne peut recevoir les autres personnes dans les bureaux sans les mettre en danger, ne sachant qui est porteur du virus. Dans ces conditions, La Cimade a décidé que ses équipes n'interviendraient plus sur site à compter du 9 décembre 2021. Un dépistage massif a pu être proposé par l'unité médicale du centre le vendredi 10 décembre. Sur les 74 personnes retenues, 22 ont été testées et 17 tests PCR se sont avérés positifs. 24 personnes ont été testées positives depuis le 29 novembre 2021 soit plus d'un quart des personnes enfermées sur la période. Les personnes retenues au CRA n°3 ont à nouveau manifesté dimanche 12 décembre 2021.

NICE

Onze personnes ont été placées à l'isolement dans le centre de rétention administratif de Nice après avoir été testées positives au Covid-19. En février 2021 déjà, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dressait, dans son rapport, un bilan sévère à l'égard de l'établissement. Il était jugé "vétuste", avec une mauvaise disposition des lieux, des sanitaires non-séparées des dortoirs, des canalisations défectueuses, des locaux à la "sauté ubiquitaire". *"La prévention de la contamination par le coronavirus [fait] défaut, en l'absence d'information et de rappel s'agissant des règles de distanciation sociale qui ne sont pas respectées"*. Le rapport déplorait aussi l'absence "de tout distributeur de gel hydroalcoolique dans la zone de rétention".

<https://www.cglpl.fr/wp-content/uploads/2021/11/Rapport-de-la-quatri%C3%A8me-visite-du-centre-de-r%C3%A9tention-administrative-de-Nice-Alpes-Maritimes.pdf>

Le CRA est donc gelé, jusqu'au 27 décembre 2021 minimum. Ce qui signifie qu'aucune nouvelle entrée n'y est admise. *"La promiscuité, dans un CRA comme Nice, facilite ces contaminations"*, rappelle le directeur rétention du Forum Réfugiés-Cosi, l'association qui intervient dans ce CRA. Il salue la décision de ne pas autoriser de nouvelles admissions. *"C'est quand les autorités décident de ne pas fermer les CRA ou de ne pas diminuer leurs capacités qu'on se retrouve avec une circulation exponentielle du virus"*. Les personnes positives au virus sont réparties dans deux de ces chambres. L'accompagnement juridique des personnes se poursuit, mais en version amoindrie. L'association Forum Réfugiés-Cosi ne reçoit dans son bureau, au sein du CRA, que les personnes testées négatives au virus. Les personnes testées positives et placées à l'isolement, ne sont plus présentées devant les juridictions. Pour elles, tout est dématérialisé. En général, les audiences devant la Cour d'Appel se font en visioconférence, et celles au Tribunal de Grande Instance, par téléphone.

ROUEN-OISSEL

La semaine du 1-8 décembre 2021, une personne s'est suicidée au CRA de Rouen-Oissel.

FRANCE

Journée internationale des migrants

Samedi 18 décembre 2021, des centaines de personnes se sont rassemblées avec pancartes et banderoles à Paris, à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Dans le cortège se sont mêlées plusieurs dizaines d'organisations, associations et syndicats et plusieurs collectifs de sans-papiers. *"On est là parce qu'on aime ce pays. On veut participer à sa construction et son économie. Mais des racistes essayent de créer un conflit entre les citoyens français et nous. Nous ne sommes pas des criminels, on cherche juste un moyen d'aider nos familles."*

Comme à Paris, une cinquantaine de manifestations étaient organisées samedi dans plusieurs

villes de France : La Flèche, Alençon, Manche, La Roche-sur-Yon, Lannion, Paimpol, Troyes, etc. Ce mouvement entend tenir un contre-discours face aux propos racistes et xénophobes tenus durant la campagne présidentielle. L'appel dénonçant "*toutes les formes de racisme dont l'islamophobie, l'antisémitisme, l'anti-tziganisme, la négrophobie et le racisme anti-asiatique*", a déjà été signé par plus de 300 organisations, associations et syndicats. "*Je ne crois pas que la France soit réellement raciste et fasciste.*" "*Nous avons lancé la campagne pour montrer à quel point la société française ne se reconnaît pas dans ce discours [raciste]. Montrer que la France est solidaire et mobilisée pour le respect des droits de chacun.*" "*Tout semble tourner autour de la question de l'immigration, de l'identité française. Selon nous, ce sont de fausses questions parce que la France se dit berceau des droits de l'homme mais mène une politique qui criminalise les migrants*".
<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/>

À l'occasion du 18 décembre 2021, des villes membres du réseau [Anvita - Association nationale des villes et territoires accueillants](https://www.facebook.com/ANVITAFR/) réitèrent leur engagement pour l'accueil et l'inclusion des personnes exilées. Des cérémonies de parrainages républicains ont été organisées par une vingtaine de municipalités, en collaboration avec leurs associations locales. Avec la mobilisation des élu.es, des associations et des citoyen.nes, plus de 300 personnes exilées ont été parrainées aujourd'hui, en cette date symbolique. Parmi les villes participantes et celles ayant soutenu la démarche : Arcueil, Barberaz, Clermont-Ferrand, Chambéry, Cognin, Die, Grenoble, La Flèche, Louvigny , Lyon, Malakoff, Paris, Rouen, Saint-Baldoph, Strasbourg, Tours et Villeurbanne.
<https://www.facebook.com/ANVITAFR/>

On peut rappeler que le 7 juillet 1946, le pape Pie XII a canonisé et constitué **Françoise Xavière** (1850-1917) la **patronne céleste de tous les immigrants**. Elle œuvra en Amérique du nord puis centrale et du sud. Sa fête est le 22 décembre.
https://sanctoral.com/fr/saints/sainte_francoise-xavier_cabrini.html

Le Parrainage Républicain et ANVITA

Le Parrainage Républicain a une valeur symbolique et non légale, autrement dit, il n'a pas d'influence directe sur l'obtention d'un titre de séjour. Pour autant, le parrainage contribue à créer un mouvement d'opinion pour restaurer le droit des sans-papiers, des exilé.es et réfugié.es à la citoyenneté et s'inscrit dans une volonté commune de mettre en place une autre politique d'immigration et d'accueil.

Ainsi, des cérémonies de parrainages républicains ont été organisées par une vingtaine de municipalités, en collaboration avec leurs associations locales. Avec la mobilisation des élu.es, des associations et des citoyen.nes, plus de 300 personnes exilées ont été parrainées en cette date symbolique. Parmi les villes participantes ; les villes d'Arcueil, Barberaz, Clermont-Ferrand, Chambéry, Cognin, Die, Grenoble, La Flèche, Louvigny , Lyon, Malakoff, Paris, Rouen, Saint-Baldoph, Strasbourg, Tours et Villeurbanne. Plusieurs villes ont inscrit leur cérémonie de parrainage dans une programmation plus large autour de la journée internationale des personnes migrantes (projection de films, diffusion de témoignages, temps festifs ouverts au public etc...)

D'autres villes du réseau qui n'ont pas pu organiser d'événement ont largement contribué à soutenir la démarche, c'est le cas notamment de la ville de Montpellier. La ville de Bègles quant à elle, a organisé un événement convivial avec l'ensemble des personnes parrainées depuis 2014 accompagnées de leurs parrains et marraines. Enfin, des villes non membre du réseau ont aussi suivi la démarche en organisant elles aussi des cérémonies de parrainages républicains. C'est le cas des villes de St Père-sous-Vézelay, Island et Asquins situées dans le département de l'Yonne.

<https://www.anvita.fr/fr/nos-actualites/view/plus-de-300-personnes-parrainees-en-france-le-18-decembre-pour-la-journee-internationale-des-personnes-migrantes>

Les enfants en centre de rétention

A deux reprises encore au mois de décembre 2021, des familles avec cinq enfants âgés de 1 à 13 ans ont été interpellées à leur domicile pour être enfermées au CRA du Mesnil-Amelot, alors que les conséquences de ce traumatisme sont largement connues, documentées et dénoncées par les professionnels de santé, et condamnées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. La **France** a en effet été **condamnée à 8 reprises** par cette juridiction qui, à chaque fois, considère la rétention des enfants comme un traitement inhumain et dégradant.

Si des centaines d'enfants sont enfermés chaque année dans les CRA hexagonaux, la situation est particulièrement dramatique à Mayotte. 3101 enfants avaient subi cet enfermement en 2019 et plus de 2000 en 2020 malgré la crise sanitaire. A Mayotte, des enfants sont enfermés sans leur parent, rattachés fictivement par l'administration à des personnes majeures qu'ils peuvent ne pas connaître du tout. La France a aussi été lourdement condamnée pour cette pratique par la CEDH le 25 juin 2020.

Ces pratiques profondément inhumaines sont injustifiables. Tant que l'immigration sera vue comme un problème, les solutions proposées ne seront évidemment pas à la hauteur des enjeux. **La Cimade demande que soit réellement envisagée la fermeture des CRA, et que cesse sans attendre l'enfermement des enfants.**

Les damné·e·s de la mer

Regard de cartographe, par Nicolas Lambert

L'auteur présente une intéressante carte animée sur les femmes, hommes et enfants morts en méditerranées. <http://migreurop.org/article3026.html?lang=fr>

Au delà des variations d'ampleur qui peuvent s'expliquer en partie par des événements extérieurs (guerre en Libye, en Syrie, printemps arabes, etc.), les déplacements de cette frontière létale sont largement imputables aux politiques migratoires de l'Union européenne. Chaque fois qu'un point de passage est fermé (détroit de Gibraltar, îles Canaries, Lampedusa, etc.), les flux migratoires sont déviés mais non stoppés. Pour avoir une chance de passer, il faut emprunter des routes toujours plus dangereuses et mettre sa vie entre les mains de mafias peu scrupuleuses. Les routes vers l'Europe deviennent chaque fois plus chères, plus dangereuses et plus violentes pour les migrant.e.s qui les empruntent. **Les politiques migratoires européennes sont donc non seulement inefficaces, mais elles sont avant tout dangereuses.** On rêve d'un jour où la question migratoire sera abordée rationnellement, en phase avec les travaux scientifiques actuels, et où le débat public ne portera pas sur les moyens ineptes de "tarir le flux", mais sur les façons réelles d'organiser un accueil digne de celles et ceux qui arrivent. Les violences du parcours doivent être combattues bec et ongles, pour que chacun, qu'il soit riche ou pauvre, puisse franchir les frontières librement, et en toute sécurité.

"Être en situation irrégulière n'est pas un frein à l'hébergement", assure le patron de l'Ofii

Des mises à l'abri sont systématiquement proposées aux migrants lors des évacuations de camps à Calais, mais deux migrants sur trois n'acceptent pas d'être mis à l'abri. Les autorités proposent donc des hébergements loin de la côte afin de ne pas laisser Calais aux mains des passeurs.

Les migrants (dublinés) dont la demande d'asile dépend du premier pays d'arrivée en Europe (généralement l'Espagne, la Grèce et l'Italie) craignent d'être expulsées vers l'État en

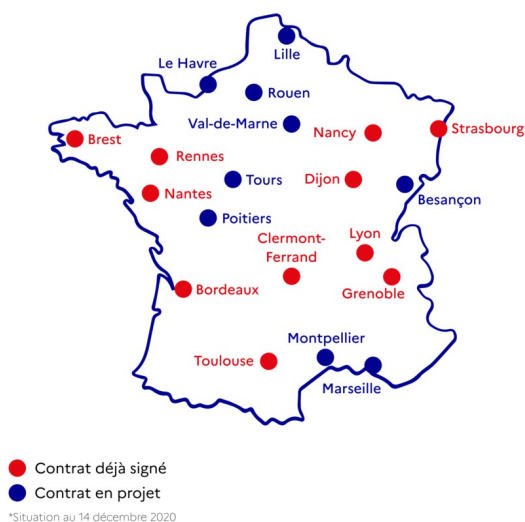
charge de leur dossier. Il y en a 50% en France. Ils sont intégrés dans le dispositif national d'accueil. Ils sont dirigés en région. Le fait d'être dubliné n'est pas un frein à l'hébergement. Ils ne veulent pas partir de Calais. Ils sont là car ils veulent passer en Angleterre. Ils pensent qu'ils vivront mieux au Royaume-Uni. Or, beaucoup d'entre eux sont exploités par leur communauté pour rembourser une partie de leur voyage.

Il faut rappeler aux migrants que la France est un pays qui protège et qu'il vaudrait mieux qu'ils restent ici. C'est le cas pour la majorité des ressortissants afghans qui cherchent désormais à s'installer ici, et non plus à rejoindre l'Angleterre.

Les autorités subventionnent plus d'une centaine d'emplois associatifs à Calais pour la prise en charge des migrants, elles financent des repas, un système de douches, et les soins à travers les permanence d'accès aux soins de santé de la ville.

BESANCON

Lors de la journée internationale des migrants, le 18 décembre 2021, la municipalité de Besançon a présenté un nouveau plan d'accueil pour les réfugiés. L'objectif : accueillir 350 réfugiés par an sur le territoire. Et les faire rester : « *pérenniser leur arrivée, de faire en sorte qu'ils aient l'intention de s'implanter* ». Dans cette perspective, le conseil municipal a voté pour un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés, passé avec l'État. Il sera officiellement signé le 19 janvier 2022, en présence du préfet du Doubs et du délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Plusieurs métropoles ([Brest](#), [Dijon](#), [Lyon](#), [Grenoble](#), [Nantes](#), [Toulouse](#), [Rennes](#), [Bordeaux](#), [Clermont-Ferrand](#), [Nancy](#) et [Strasbourg](#)) ont déjà signé ce type de contrats en 2019 et 2020. Onze, dont Besançon, devaient les formaliser courant 2021 et 2022. La ville de Besançon s'est également engagée à signer la **charte de l'association nationale des villes et territoires accueillants (ANTIVA)**.



Cette charte **oblige les acteurs des territoires à se rassembler pour trouver des solutions d'accueils**. L'association s'engage aussi à accompagner les élus locaux dans leurs démarches d'accueils. Sur le plan du travail, un partenariat sera noué avec Pôle Emploi autour des métiers en tension dans la région, "le transport, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture avec le maraîchage... On manque aussi de soudeurs, de tôliers..." S'agissant du logement, "on travaille avec les bailleurs sociaux et le centre communal d'action sociale". Avec les réfugiés afghans arrivés depuis la chute de Kaboul en août : "On a réussi à tous les loger, avec la mobilisation des bailleurs sociaux". En ce qui concerne l'apprentissage du français, un partenariat va être mis en place avec le Centre de

langues appliquées de Besançon, ainsi que des associations. Enfin, l'équipe s'adossera à l'hôpital pour monter une "cellule psychologique" spécialisée, faciliter l'accès aux soins des personnes réfugiées, et "former les soignants à accueillir ce public". "Ce qui est proposé ne répond pas aux besoins premiers et urgents que nous repérons, à savoir trouver des hébergements pour les jeunes non reconnus mineurs". "Tout cela est compliqué, parce que la prise en charge de ces mineurs dépend du département". "Le but, c'est de réaliser à Besançon l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence, mais on en a pas les moyens". Avec ANTIVA, "Si on a un réseau de 50 villes et que l'on crie ensemble, nous aurons plus de poids" auprès du gouvernement.

<https://accueil-integration-refugies.fr/les-contrats-dintegration-ctair/>

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/la-mairie-de-besancon-s-engage-a-accueillir-les-migrants-dans-les-meilleures-conditions-possible-1639916954>

CALAIS

Mardi 14 décembre 2021, le parquet de Paris annonce qu'ont été formellement identifiées, 26 des 27 personnes qui ont fait naufrage au large de Calais. **Seize personnes kurdes d'Irak** : 10 hommes de 19 à 37 ans, 4 femmes de 22 à 46 ans, un adolescent de 16 ans et une enfant de 7 ans ; 3 **éthiopiens** : 2 femmes de 22 et 25 ans et 1 homme de 46 ans ; 1 **Somalienne** de 33 ans, 4 **Afghans** de 24 à 40 ans et 1 **égyptien** de 20 ans, ainsi qu'un homme kurde d'Iran. 2 hommes d'origine somalienne et irakienne ont survécu.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/vingt-six-des-vingt-sept-victimes-du-nauffrage-dans-la-manche-ont-ete-identifiees-1639500969>

L'enquête concernant les **27 personnes mortes le 24 novembre 2021** dans la Manche a finalement été confiée à des **juges d'instruction parisiens**, de la juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée. Ceux-ci vont devoir éclaircir les circonstances de ce drame qui sont encore floues. Diverses questions se posent : Combien de personnes se sont embarquées : 27 ou 33 ? qui sont les passeurs ? les migrants ont-ils appelé à l'aide quand leur embarcation de fortune a commencé à se dégonfler et à couler ? Selon l'enquête, les migrants seraient partis à bord d'un bateau pneumatique "en fin de nuit" de Loon-Plage, près de Grande-Synthe (Nord), où campent de nombreux exilés sur le littoral.

Des réfugiés viennent aider les militaires !

Des images publiées sur Twitter dimanche 19 décembre 2021 par un photojournaliste, et vues plus d'un million de fois en à peine 24 heures, montrent un 4x4 marron, dont le pare-brise est orné d'un bandeau "circulation mission Vigipirate" et qui porte une plaque d'immatriculation militaire, réaliser des arabesques en marche arrière dans un champ boueux situé sur un terrain vague à la sortie de Calais. Le véhicule sur le terrain boueux, passe aussi dans des grosses flaques provoquant d'immenses gerbes d'eau sur les côtés. En arrière plan, on aperçoit les tentes d'un camp de migrants où survivent près de 500 personnes (<https://www.infomigrants.net/fr/post/37304/calais-un-vehicule-militaire-fait-des-derapages-devant-un-camp-de-migrants-larmee-ouvre-une-enquete>).

Le véhicule s'est ensuite embourbé. Une fois arrêtés, les militaires sont sortis du véhicule, armes à la main, en attendant de l'aide pour sortir le véhicule de la boue. *"Avant d'appeler un plus gros camion [de l'armée] ils ont demandé, un peu emmerdés, 'Vous avez pas des pelles ?'".* Au bout de quelques heures, et plusieurs tentatives échouées, le véhicule, coincé jusqu'à la mi-portière, a finalement été dégagé par des militaires **aidés par des migrants**. *"Des personnes exilées sont en train de creuser en tongs dans la boue pour sortir la voiture de là alors que des policiers [également présents], ne bougent pas d'un pouce".* L'état-major des armées a "fermement" condamné les faits. Le conducteur du véhicule *"a eu un comportement totalement inapproprié en se livrant à des manœuvres dangereuses"*, promettant des *"sanctions appropriées (...) en fonction des responsabilités qui seront établies"*.

Deux migrants sont décédés ces derniers jours dans le nord de la France. Lundi matin, un Soudanais a été écrasé par un camion à proximité de Calais. Deux jours plus tôt, un cadavre difficilement identifiable a été retrouvé sur une plage du Pas-de-Calais.

Dans les campements de Calais, où survivent entre 1 000 et 1 500 migrants, les conditions météorologiques extrêmes ont rendu encore plus difficile leur quotidien. C'est invivable en ce moment avec des températures oscillant autour de 0°C à -4°C. Pourtant, les autorités n'ont pas activé le plan « Grand froid, » prévu lorsque la région est soumise à un temps glacial. Ce dispositif, qui existe depuis 2017, permet d'ouvrir en urgence des hangars dans la zone des Dunes, et des conteneurs route de Saint-Omer. Mais ce Plan Grand froid est ouvert lorsque les températures sont

comprises entre -5°C et -10°C durant plusieurs jours ou lors d'une tempête. Les autorités ont en revanche "renforcé les propositions de mises à l'abri" *en déployant des navettes à 13h30 pour orienter les exilés "vers les centres d'hébergement situés hors de Calais"* . *"Les gens veulent rester sur le littoral, ils sont là pour aller en Angleterre, pas pour se retrouver à des dizaines de kilomètres des côtes"*. Mais malgré le froid, des campements ont été démantelés mercredi 22 et jeudi 23 décembre 2021 sans mise à l'abri, en dépit des promesses du patron de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

<https://www.lavoixdunord.fr/1117887/article/2021-12-22/calais-malgre-le-gel-les-hangars-n-ont-pas-ete-ouverts-pour-les-migrants>

L'évêque d'Arras a célébré une messe de Noël auprès des migrants. C'est d'abord un évêque qui veut prier avec les chrétiens. Il est clair qu'il y a un petit côté prophétique, ces gens là qui sont là dans des conditions compliquées, on ne sait pas toujours pourquoi. « *Quoi qu'il arrive, ce sont des personnes humaines et comme personne humaine, elles me sont données comme frères.* ». *Je rappelle que quelle que soit la personne en face de moi, quelles que soient les conditions de son passage auprès de moi, c'est toujours une personne humaine. Je ne fais la leçon à personne. La seule chose que je dis, c'est que nous ne pouvons pas nous résigner à l'inhumain.*»

FONTENAY-SOUS-BOIS

Un Malien d'une quarantaine d'années a été **expulsé**, mardi 14 décembre 2021 vers Bamako. Père de deux enfants (3 et 20 mois) nés en France, ex-employé dans une entreprise de nettoyage (qui a fermé avec le covid), il vivait en situation irrégulière en région parisienne depuis plus de cinq ans. Des militants et la mairie de Fontenay-sous-Bois où la famille a vécu deux ans, et des élus se sont mobilisés pour lui : pétition avec plus de 8 500 signatures, lettre du maire au préfet de police de Paris, lettre du député au ministre de l'intérieur, le 7 décembre, et demande de remise en liberté au préfet de Paris dans une lettre de la sénatrice. Deux jours après son arrestation, (le 28 octobre 2021) un juge des libertés et de la détention a ordonné qu'il soit relâché parce que le temps de sa garde à vue avait été dépassé. Mais la préfecture de police de Paris a fait appel et l'a maintenu en détention. Il est retenu au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes. Il était **parfaitement intégré**.

GAP

Un homme de 31 ans, originaire du Pakistan, était jugé en comparution immédiate mercredi 15 décembre 2021 par le tribunal judiciaire de Gap et condamné à 15 mois de prison ferme avec maintien en détention, une interdiction définitive du territoire français et la confiscation des scellés soit l'argent liquide et son téléphone portable. Il avait été contrôlé au volant de sa voiture trois jours plus tôt par les agents de la police aux frontières au niveau du col de Montgenèvre (Hautes-Alpes). On a découvert sur lui plus de 900 € et six personnes de nationalité pakistanaïses dans sa voiture. Aucun n'avait de documents de séjour valables. Après avoir été auditionnés, ces migrants ont été remis aux autorités italiennes. Les passagers du véhicule ont tous expliqué avoir payé entre 300 et 500 € pour rejoindre la région parisienne depuis l'Italie.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/>

MAYOTTE

En décembre 2021 : le préfet de Mayotte s'apprêtait à mettre à exécution le 12^e arrêté portant évacuation et démolition d'un quartier pris en application de l'article 197 de la loi ELAN –

un dispositif dérogatoire qui permet, à Mayotte et en Guyane, de faciliter l'expulsion des occupants de terrain sans droit ni titre. Les habitants, soutenus dans cette démarche par la Ligue des droits de l'homme, le Gisti, la Fasti, la Cimade et Médecins du Monde, ont contesté cet arrêté devant le tribunal administratif de Mayotte. Le 23 décembre 2021, le juge des référés de ce tribunal a ordonné la suspension de la mesure, estimant qu'un doute sérieux pesait sur sa légalité dès lors qu'en méconnaissance des dispositions législatives, elle ne comportait aucune véritable proposition de relogement ou d'hébergement d'urgence adaptée à chaque occupant-e.

NICE

Quatre demandeurs d'asile, 3 nigériens et 1 centrafricain logeaient (en 2019) chez un hébergeur, à Contes, près de Nice. Ils ont agressés à l'arme blanche un habitant. Ils ont été condamnés vendredi 17 décembre 2021, à un an et six mois de prison ferme, pour "agression". Cette agression a valu à l'habitant un traumatisme crânien et une hospitalisation aux urgences. L'avocat des exilés a fait appel du jugement.

Mais l'habitant initialement agressé a lui aussi été condamné, avec deux complices, pour "représailles". En effet, trois nuits durant, les trois villageois ont détruit le véhicule et lancé des projectiles sur l'appartement de l'hébergeur solidaire des quatre migrants. Des injures à caractère raciste ont été proférées lors de ces représailles. Selon les voisins, les habitants déchaînés avaient déclaré devant la fenêtre du militant : "*Pourquoi héberger tous ces Noirs chez toi ?*" ou encore : "*On va vous brûler sales négros !*" "*En France, au XXI^e siècle, on ne saurait accepter ce type de vengeance*", a soutenu le procureur. Les trois villageois se sont donc rendus coupables de "*violences et dégradations*", selon le tribunal correctionnel. Le premier a été condamné à 18 mois de prison dont 12 avec sursis ; les deux autres à six et huit mois de prison ferme.

PARIS

Les services de la préfecture de la région Ile-de-France et de la préfecture de Paris, mercredi 15 décembre 2021 ont démantelé dans la matinée un campement de migrants, près du palais omnisports, où vivaient depuis des semaines des centaines d'exilés. Ils ont procédé à la mise à l'abri de 331 personnes présentes à Bercy, (12^e arrondissement de Paris). C'est dans ce campement informel que deux Soudanais avaient été agressés à l'arme blanche la semaine dernière. « *Les 331 migrants ont été acheminés dans des centres d'hébergement en Ile-de-France ou en région, où leur statut administratif sera évalué. Ils seront ensuite transférés en fonction de leur situation vers "des hébergements adaptés* ». Cinquante-deux personnes "en famille" présentes sur les lieux au moment de l'évacuation n'ont en revanche pas pu bénéficier de l'opération et ont été "orientées vers des accueils de jour" de la capitale, précise la préfecture.

L'église Saint-Bernard, animée par les valeurs d'humilité et de charité, et connue pour ses actions d'aide aux migrants, plus que jamais mises en œuvre, offre un Noël aux migrants : une écharpe, des chaussettes, une casquette chaude, un jeu de cartes et des truffes au chocolat. Elle est l'une des deux églises en France gérée par des missionnaires scalabrinien dont la mission est d'accompagner les migrants depuis la fin du XIX^e siècle. En 1996, l'église avait été rendue célèbre par l'occupation de 300 sans-papiers demandant leur régularisation. Le curé de la paroisse estime, au sujet de l'accueil des migrants, que « *tout le monde a le droit d'émigrer. Le pays d'accueil a aussi le droit d'accueillir ou de ne pas accueillir. Ce qui est important, c'est de voir la personne dans sa dignité humaine. Quand on la voit, il n'y a plus de frontière.* »

PONTCHATEAU

Le plus beau des cadeaux pour l'apprenti carreleur (qui a CAP et une médaille d'argent de meilleur apprenti), qui est guinéen sans papier et sous la menace d'une expulsion depuis deux ans lors de sa majorité, c'est la lettre de la préfecture qu'il vient de recevoir. Le 3 janvier 2022, il obtiendra son titre de séjour. Ses patrons se sont battus pendant des mois pour lui, et s'engagent à l'aider pour lui trouver un logement. Il a déjà signé son CDI.

SAINT-OMER

Le centre de formation d'apprentis agricole du Doulac à Saint-Omer accueille chaque année des jeunes issus de l'établissement d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de France terre d'asile à Saint-Omer. Par contre le salaire des employés est considéré comme bas pour le travail accompli.

URRUGNE

Les migrants sont de plus en plus nombreux à passer dans la commune. Le Centre d'Action Sociale d'Urrugne, en partenariat avec les associations de défense de migrant Diakite et Bidasoa Etorkinekin, appelle à ses habitants pour aider les migrants en participant à la collecte de vêtements chauds pour l'hiver et à proposer d'héberger pour une nuit ou plus une personne migrante en urgence. L'appel a eu un grand succès.

VILLEURBANNE

Les enseignants de l'école Renan se mobilisent depuis plusieurs semaines pour une vingtaine d'élèves à la rue. Vendredi 17 décembre 2021, ils ont occupé le gymnase Cusset pour loger des familles. L'épuisement de tous se faisait sentir. Après plusieurs manifestations et interpellations des pouvoirs publics, ils ont obtenu la transformation du lieu en centre d'hébergement d'urgence, encadré par la Croix-Rouge.

WIMEREUX

Jeudi 16 décembre 2021, au moins deux départs de migrants sur des embarcations gonflables ont pu être observés sur la plage de la Pointe aux oies, entre Wimereux et Ambleteuse (près de Boulogne-sur-Mer). Des enfants, visiblement paniqués, se trouvaient à bord. Au moins quatre migrants ont préféré quitter les embarcations surchargées.

<https://www.lavoixdunord.fr/1114806/article/2021-12-16/wimereux-un-impressionnant-depart-de-migrants-vers-l-angleterre-ce-jeudi>

MANCHE

Plus de 900 personnes ont réussi à traverser la Manche, jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021. Près de 30 embarcations ont débarqué sur les côtes britanniques durant ces 48 heures. Plus de 270 personnes, à bord de 11 embarcations, ont traversé la Manche pour arriver au Royaume-Uni le dimanche 19 décembre 2021. Les autorités françaises ont intercepté 564 migrants sur le rivage avant que ces derniers ne traversent la Manche ; et 178 Dimanche.

Lundi 20 décembre 2021, l'association Utopia 56 a déposé une plainte pour "homicide involontaire" et "omission de porter secours" (au 27 morts). Elle dénonce les "lacunes, les

négligences et les imprudences" des autorités françaises et britanniques, et accuse plusieurs responsables français et britanniques de ne pas avoir répondu aux appels de détresse lancés par des migrants. La plainte d'Utopia 56 intervient pour combler des angles morts du travail judiciaire en cours. "Les autorités du Royaume-Uni ne semblent avoir ouvert aucune enquête suite à ce naufrage" ; tandis que "celle ouverte en France paraît se concentrer essentiellement sur le rôle des passeurs".

Dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 décembre, 2021 40 exilés ont été secourus par la Marine nationale : ils se trouvaient en difficulté dans le secteur de Dunkerque. Les naufragés ont été déposés au port de Calais où ils ont été pris en charge par la Police aux frontières et les services de secours du département.

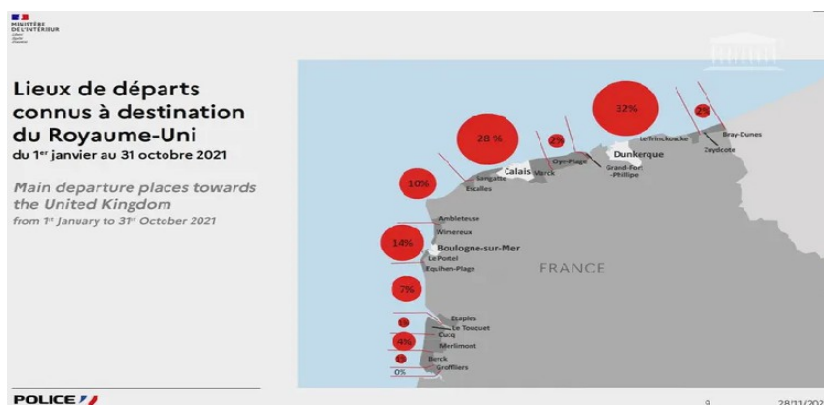


Illustration : <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/de-dallas-a-Dunkerque-retour-sur-le-parcours-d-un-survivant-du-naufrage-au-large-de-calais-1638894728>

La 27e et dernière victime du naufrage du 24 novembre 2021 a été identifiée. Il s'agit d'un homme de nationalité vietnamienne de 29 ans. Les corps des 16 kurdes irakiens victimes du naufrage du 24 novembre 2021, dans la Manche ont été rapatriés par un avion qui s'est posé sur la piste de l'aéroport d'Erbil, en Irak. Les cercueils ont été conduits dans leurs villes d'origine où les victimes seront inhumées.

En 2021, près de 28 000 personnes ont tenté la traversée sur des canots pneumatiques ; contre près de 8 000 en 2020. De janvier à fin novembre, la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord a recensé 1 281 événements (sauvetages, naufrages, interceptions...) liés à ces traversées vers le Royaume-Uni. Durant cette période, les secours français affirment avoir porté assistance à 8 284 naufragés. Trente personnes sont décédées et quatre ont été portées disparues

FRONTEX

L'avion militaire danois, avec ses radars et ses caméras vidéos de très haute définition et infrarouge, vient compléter le dispositif aérien de lutte contre les « Small Boats » et les passeurs. Il a détecté le départ de 125 migrants la nuit du 15 au 16 décembre 2021.

MEDITERRANEE

Triste bilan

Deux naufrages ont eu lieu au large des côtes libyennes. Le premier s'est produit vendredi 17 décembre 2021 : 102 personnes ont perdu la vie en mer au large de Surman, à l'ouest de la capitale Tripoli. Huit exilés de la même embarcation ont eux survécu à l'accident. Le 18 décembre 2021, 61 corps ont été retrouvés sur un canot intercepté par les garde-côtes libyens au large de Sabratha. À bord du même bateau, les autorités ont récupéré 210 personnes, dont 35 femmes et 10 enfants. Dimanche et lundi 20 décembre 2021, le Croissant rouge a retrouvé quatre cadavres sur les plages de l'ouest libyen. Cette nouvelle tragédie porte à 1 508 le nombre de morts en Méditerranée

centrale depuis janvier. Depuis le début de l'année, 31 500 migrants ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays. Entre le 12 et le 18 décembre, 466 migrants ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays.

LES NAVIRES et avions

Sea-Watch 3

Jeudi 23 décembre 2021, La capitaine du Sea-Watch 3, Carola Rackete s'est vue notifiée que Le tribunal d'Agrigente, en Sicile, a définitivement abandonné les poursuites contre elle. (voir ci-dessous à Italie)

le navire Sea Watch 3 attend toujours mercredi 28 décembre 2021, avec 440 personnes à son bord, de se voir désigner un port sûr où débarquer. L'ONG alerte sur la dégradation des conditions météorologiques alors que de jeunes enfants et des femmes se trouvent à son bord.

Le Geo Barents

Le Geo Barents de Médecins sans frontières (MSF), se trouve en Méditerranée centrale. Les humanitaires ont secouru 355 personnes lors de plusieurs opérations survenues vendredi 17, mardi 21 et mercredi 22 décembre 2021 au large de la Libye. *"Ils sont épuisés et nombre d'entre eux souffrent de blessures aux jambes"*. Le 23 décembre 2021, Le Geo Barents a secouru 76 personnes supplémentaires, tôt dans la matinée du jeudi 23 décembre 2021. Ce dernier sauvetage fait monter le nombre de rescapés présents à bord à 458. Il a enfin été autorisé à accoster dans le port sicilien d'Augusta, mardi 28 décembre 2021.

Sea-Eye 4

Le Sea-Eye 4, de l'ONG allemande éponyme, était au large de la Tunisie jeudi matin 16 décembre 2021 et a atteint les côtes libyennes dans l'après-midi. Il a secouru 223 personnes (29 femmes, dont sept sont enceintes et huit enfants) jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021 en Méditerranée centrale lors de quatre opérations de sauvetage. Un enfant avait un bras cassé, un second, un doigt cassé. Deux femmes enceintes souffraient de douleurs à l'estomac. Plusieurs rescapés ont été soignés suite à une hypothermie ainsi qu'à des brûlures chimiques dues au mélange du carburant et de l'eau de mer. Dimanche soir 19 décembre 2021, deux migrants ont été évacués sur un navire italien "en raison de leur état de santé". Le navire stationne actuellement au large de la Sicile pour se protéger des intempéries et réclame d'urgence l'attribution d'un port sûr pour y débarquer les naufragés pour que la santé des personnes secourues à bord ne se détériore plus.

Les humanitaires s'inquiètent de la dégradation des conditions météorologiques pour d'éventuelles embarcations en détresse en mer. *"Les chances de survie des personnes en mer diminuent considérablement"*. *"il y a encore 219 personnes en attente d'un refuge"*, signale l'équipage. Le 21 décembre 2021, *"Certains d'entre eux sont en mer depuis une semaine. L'UE ne se souvient même pas de ses valeurs au moment de Noël"*. **Bonne nouvelle : les 219 personnes vont débarquer vendredi 24 décembre 2021 dans le port de Pozzallo, en Sicile.** *"Tous ont été testés négatifs au coronavirus"*.

L'Ocean Viking

Après seulement une nuit de recherche, l'Ocean Viking a secouru, jeudi 16 décembre 2021, au petit matin, 114 migrants qui se trouvaient à bord d'un "bateau pneumatique en détresse, au large de la Libye" : 10 femmes et "30 mineurs, dont 26 sont non-accompagnés". Il remonte vers les côtes italiennes en raison de la dégradation des conditions météorologiques. Il était lundi midi 20 décembre 2021 au large de Lampedusa avec ses migrants. Au large de la Sicile, il attend toujours, le 23 décembre 2021, d'avoir une possibilité de débarquer ses migrants dans un port sûr. Vendredi 24 décembre 2021, *"Les autorités maritimes italiennes nous ont informés que nous serions autorisés à débarquer à Trapani, en Sicile"*,

TUNISIE

Mercredi 15 décembre 2021, dans la matinée, les autorités tunisiennes ont porté secours à un bateau de fortune, endommagé, qui a coulé à une vingtaine de kilomètres de la côte sud-est du pays. 78 personnes originaires du Bangladesh, du Pakistan, d'Égypte, de Guinée, du Ghana et du Soudan, ont pu être secourues. Le groupe était parti la veille, dans la nuit du 14 au 15 décembre, depuis Bokmash, au nord-ouest de la Libye. Les migrants ont été amenés au port d'El Ketef, dans l'attente d'un hébergement, a assuré le responsable du Croissant rouge tunisien dans la zone de Médénine. On déplore un décès et une autre personne disparue.

Samedi 25 décembre 2021, 48 migrants ont été secourus au large de Zarzis, au sud-est de la Tunisie. Après une panne de leur embarcation, ces exilés, dont 15 Maliens, 15 Syriens et 4 Égyptiens, ont été interceptés par les garde-côtes et conduits au port d'El-Ketef, avant d'être transférés vers trois foyers de l'OIM à Tataouine, Medenine et Zarzis.

Le 22 décembre 2021, 28 personnes, âgés entre 14 et 33 ans, avaient été secourues au même endroit par des militaires tunisiens.

LIBYE

163 exilés ont perdu la vie vendredi 17 et samedi 18 décembre 2021 dans le naufrage de leur embarcation près de la Libye. "Une nouvelle dramatique", pour l'Organisation internationale des migrations. Plusieurs corps ont également été retrouvés par le Croissant rouge sur des plages du pays. Les autorités ont récupéré 210 personnes, dont 35 femmes et 10 enfants.

Samedi soir 25 décembre 2021, 28 corps de migrants ont été récupérés par les équipes du Croissant-Rouge sur les plages d'Al-Alous à 120 kilomètres à l'ouest de Tripoli. "*L'état des corps en décomposition avancée indique que le naufrage est survenu il y a quelques jours*". Un nourrisson et deux femmes se trouvent parmi les victimes. Trois rescapés ont été découverts, au même endroit. D'après eux, d'autres migrants attendent toujours de l'aide en mer. Le Croissant-Rouge a confirmé que les recherches étaient toujours en cours pour le reste du groupe.

Une partie de 200 000 personnes, considérées comme particulièrement vulnérables par les Nations unies, ont vu leurs conditions de vie s'améliorer en 2021. Notamment grâce à la fin de la plupart des conflits armés. Mais, pour les quelque 80 000 personnes migrantes et réfugiées dans le pays, l'année 2021 a été particulièrement difficile. Pour faire face à ces difficultés ainsi qu'à celles qui touchent les autres types de populations vulnérables (déplacés internes, personnes handicapées...) et à la lutte contre la pandémie de Covid-19, la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA, selon l'acronyme anglais) pour la Libye a annoncé, lundi 27 décembre 2021, le prolongement exceptionnel du financement de son plan d'aide pour 2021, jusqu'en mai 2022.

Rappelons que La Libye n'est pas partie prenante à la Convention de 1951 sur les réfugiés et ne dispose d'aucune législation concernant le statut et le traitement des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les réfugiés sont considérés comme des 'migrants illégaux' par la législation nationale et peuvent être détenus pour une durée indéterminée. Les migrants et les réfugiés originaires des pays subsahariens et de la Corne de l'Afrique continuent d'être victimes de discrimination et d'attaques xénophobes. Cette multiplication des exactions s'explique par la fin des combats en Libye après le cessez-le-feu d'octobre 2020. Les groupes armés ne combattent plus et n'ont plus de revenus liés à la guerre. Ils se tournent donc vers les migrants pour leur extorquer de l'argent.

MALTE

Du 4 au 11 janvier 2020, une mission organisée par le Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s (Gisti) et le réseau euro-africain Migreurop avec le concours de la clinique du droit

de Sciences Po Paris a rencontré divers acteurs (http://migreurop.org/IMG/pdf/rapport_gisti-migreurop_malte_2021.pdf). « *Le principe de rétention arbitraire prévaut à Malte pour les personnes débarquées. Parfois même, avant leur débarquement* ». Dans les centres, les conditions de privation de liberté sont catastrophiques : manque d'hygiène, surpopulation, accès quasi inexistant aux médecins. "L'accès aux soins et aux droits les plus basiques dans ces centres de rétention est un choix politique. Il s'agit aussi d'invisibiliser au maximum les personnes migrantes : les centres sont situés là où il n'y a que très peu de population." Il n'y a eu des mesures de protection que pour les Maltais, avec l'idée qu'il fallait les protéger des exilés, mais pas pour ces derniers. "A Malte, la gestion de la zone de recherche et de sauvetage en mer, est liée à la celle de la rétention. En 2020, Malte impose un chantage au débarquement à l'UE : « *s'il n'y a pas de promesse de relocalisation des migrants vers d'autres pays européens, on ne porte pas assistance en mer.*» Malte tente ainsi de s'extraire des responsabilités qui lui incombent en matière de droit maritime et du règlement Dublin.

<http://migreurop.org/article3067.html>

30 personnes dont l'embarcation avait été signalée par la plateforme Alarm phone le 26 décembre 2021 ont été secourues. Le canot se trouvait dans la zone de recherche et sauvetage maltaise mais les autorités de l'île n'ont pas dépêché de secours. Au bout de 38 heures en mer, l'embarcation a finalement été secourue mardi par le Pan Unity, un navire commercial, après avoir été repérée par le Sea bird, l'avion de l'ONG Sea-Watch. Selon Alarm phone, les personnes auraient été transférées du Pan Unity sur un navire militaire maltais qui se dirigerait vers l'île. Mais il n'était pas possible d'établir formellement où se trouvaient les rescapés mercredi matin 29 décembre 2021.

AUX FRONTIERES

BIELORUSSIE – POLOGNE – LITUANIE - LETTONIE

Le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme voulait mener une enquête sur les milliers de migrants bloqués à la frontière, entre les Biélorussie et Pologne. L'organisation internationale s'est heurtée au refus de Minsk. La Pologne a accepté la présence des personnels de l'ONU dans le pays mais refusé qu'ils accèdent à la zone frontalière. Mardi 21 décembre 2021 la porte-parole du Haut-commissariat, a déclaré "*Nous demandons instamment aux autorités des deux pays d'autoriser l'accès aux zones frontalières aux représentants humanitaires et des droits de l'Homme, aux journalistes, aux avocats, ainsi qu'aux représentants de la société civile*". Depuis le début de la crise cet été, les ONG n'ont pas le droit de porter secours aux exilés bloqués dans la zone frontalière, appelée "zone rouge". La situation humanitaire y est pourtant jugée "*alarmante*" et "*désespérée*" depuis plusieurs mois. Le Haut-commissariat demande donc à la Biélorussie d'enquêter sur ces allégations de violence et de mettre "*immédiatement un terme à ces pratiques*". Il appelle la Pologne à cesser de renvoyer les migrants sans une étude individuelle de leur cas et de ne pas placer systématiquement en détention ceux qui ne sont pas renvoyés. "*La détention doit être une mesure exceptionnelle de dernier recours, et ne doit être utilisée que pour une période limitée, voire pas du tout*". "*Nous rappelons également à l'UE et à ses États membres leur obligation de faire respecter les droits humains aux frontières extérieures de l'UE*".

UNION EUROPEENNE

Réforme de l'espace Schengen : quels changements à prévoir ?

La Commission européenne a présenté mardi 14 décembre 2021 une réforme de l'espace Schengen.

L'espace Schengen est un espace dans lequel tout individu entré sur le territoire de l'un des pays membres peut franchir librement une frontière, sans contrôle, au sein de cet espace. En 2021, Schengen regroupe 26 États : les 27 membres de l'UE, sauf : la Bulgarie, la Roumanie, Chypre et la Croatie ; l'Irlande bénéficie d'un statut particulier ainsi que la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein. Récemment, les restrictions de circulation imposées par les États membres ont fragmenté cet espace. La France, l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche, la Norvège et la Suède reconduisent tous les six mois, depuis 2015, ces contrôles, autorisés par le code Schengen à titre exceptionnel et de manière provisoire.

La réforme proposée par Bruxelles ouvre la possibilité pour un État membre d'appréhender un migrant en situation irrégulière dans une zone frontalière et de le renvoyer vers le pays voisin par lequel il est arrivé. Mais il faut que le migrant soit appréhendé dans le cadre d'une opération de police réalisée en commun par les deux pays, ou qu'il existe un accord de réadmission entre ces deux États. En permettant cette procédure dans ces zones frontalières, la Commission souhaite éviter le plus possible les contrôles à la frontière même, qui perturbent le bon fonctionnement du marché intérieur et la libre circulation des personnes et des marchandises. *"Avec nos propositions d'aujourd'hui, nous veillerons à ce que les contrôles aux frontières ne soient introduits qu'en dernier recours, sur la base d'une évaluation commune et pour la durée nécessaire"*. Pour permettre à des États membres de faire face à un afflux migratoire exceptionnel, elle propose des procédures d'asile exceptionnelles en prolongeant les délais d'enregistrement des demandes.

Jusqu'ici, une personne ne pouvait être expulsée que vers son pays d'origine après avoir franchi une frontière d'un État membre. La proposition de la Commission ne pourra pas être appliquée rapidement : elle doit être soumise au Parlement européen et aux États membres pour des négociations.

Évolution des Demandeurs d'asile en UE

En septembre 2021, 68800 demandeurs d'asile ont déposé une demande de protection internationale dans les États-membres de l'Union européenne. C'est plus qu'avant la pandémie : en septembre 2019, 4 500 primo-demandeurs d'asile étaient recensés. Les demandeurs d'asile sont des afghans (13 800), puis des Syriens (8 700), des Irakiens et Bengalis (2 700), des Turcs (2 500) et des Pakistanais (2 400).

Les premiers pays d'accueil sont l'Allemagne (13 800 demandes reçues, soit 23 %) et la France (12 800, soit 21 % - ce qui représente 2 personnes pour 10 000 habitants), l'Italie (6 300, soit 10%) et l'Espagne (6 200, soit 10%)). Ces quatre États-membres enregistrent près des deux-tiers des premières demandes de protection internationale en UE.

2 800 mineurs isolés ont demandé l'asile, dans l'ensemble des États-membres. Ce seuil a doublé depuis janvier 2021 ; l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas sont les pays accueillant le plus ces demandes.

https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/MIGR_ASYAPPCTZM/bookmark/table?lang=en&bookmarkId=64810859-5d0c-499d-94cf-51ca65590380

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-eurostat-news/-/ddn-20211222-2>

BELGIQUE

Deux ans après la découverte, le 23 décembre 2019 (lettre7) de 39 vietnamiens dans un conteneur en Angleterre, le procès s'est ouvert mercredi 15 décembre 2021 en Belgique. L'accusation a établi qu'"au moins quinze" des 39 occupants du conteneur étaient partis la veille d'Anderlecht, commune limitrophe de Bruxelles où le réseau de trafiquants disposait d'une planque.

Le principal accusé est un Vietnamien de 45 ans décrit comme "le chef de la cellule belge". Le tribunal a requis mercredi 15 décembre 2021 la peine maximale de 15 ans de prison contre cet homme, qui nie toute implication. Une quinzaine des 39 victimes auraient transité par deux logements bruxellois placés sous son autorité, selon la thèse du parquet fédéral. Les autres sont en général poursuivis pour "participation aux activités d'une organisation criminelle" pour avoir été mêlés à cette mafia spécialisée dans les passages clandestins vers l'Angleterre. Des peines allant d'un an à dix ans de prison ferme ont été requises à leur encontre. La majorité des prévenus sont des Vietnamiens ou des Belges d'origine vietnamienne. Six sont de nationalité marocaine et l'un d'eux est d'origine arménienne. *"Dans cette organisation criminelle très bien rodée tout était mis en œuvre pour éviter d'être détecté"*, a déclaré la magistrate à l'ouverture du procès. *"Au moins 130 transports"* vers la Grande-Bretagne ont été réalisés par cette seule organisation, a-t-elle estimé. Pour l'accusation, les trafiquants établis en Belgique disposaient de connexions en France, aux Pays-Bas et en Allemagne. Certains prévenus auraient poursuivi leurs activités illégales après la tragédie. Ses procédures judiciaires s'étendent dans au moins quatre pays.

CHYPRE

Lundi 13 décembre 2021, trois députées chypriotes ont visité le centre d'hébergement d'urgence pour migrants de Pournara, à l'ouest de Nicosie (à 500 m de la « frontière verte »), prévue pour héberger 600 personnes mais aujourd'hui occupée par plus de 2 500 demandeurs d'asile, dont 287 mineurs non-accompagnés. Ils ont émis de virulentes critiques des conditions de vie dans le centre : enfants entassés dans un conteneur, parfois sans lit, des couvertures éparpillées sur le sol ; familles avec des enfants de trois ans à peine ; femmes enceintes ; 1 000 personnes sans lit et contraintes de dormir sur le sol ou dans des tentes. Ils signalent que de nombreux Congolais se rendent dans le nord de Chypre via la Turquie, destination pour laquelle ils n'ont pas besoin de visa, puis dans la zone turque, au nord de Chypre, avec des visas étudiants et passeraient ensuite au sud, pays membre de l'Union européenne (UE). Le député a appelé à mieux intégrer les réfugiés afin qu'ils quittent au plus vite le centre de Pournara. *"Plutôt que de demander des fonds à l'UE, nous devrions demander qu'elle prenne en charge les rapatriements et aide Chypre. En d'autres termes, les personnes qui n'ont pas droit [à l'asile] ne doivent pas alourdir le système au détriment de celles qui y ont droit"*

Le 2 décembre 2021, 7 personnes ont été blessées dans des affrontements ayant impliqué quelque 300 personnes dans le camp de Pournara.

<https://cyprus-mail.com/2021/12/02/hundreds-involved-in-fight-at-pournara-camp/>

ESPAGNE

265 migrants maghrébins ont été secourus le 23 décembre 2021, en haute mer ou lors de leur arrivée sur les côtes de l'Andalousie. 18 opérations ont été nécessaires. Un exilé, en revanche, n'a pas survécu à la traversée, son corps a été retrouvé à quelques kilomètres à l'est d'Almeria. Sa famille bénéficie actuellement du soutien de la cellule psychologique de la Croix-Rouge. Depuis plusieurs mois, la ville d'Almeria fait face à une recrudescence des arrivées de migrants en provenance des côtes algériennes. En septembre 2021, elle a accueilli 1 371 personnes, répartis sur 112 embarcations : le double du chiffre relevé en 2020. Une fois arrivés sur la terre ferme, les exilés qui ne sont pas interceptés par les autorités restent trois, quatre jours. Ils reprennent des forces puis trouvent le moyen de se rendre dans le nord de l'Espagne, et très souvent en France. Il leur est très difficile d'obtenir l'asile. La majorité des arrivants interceptés sont placés dans les centres de rétention pour étrangers. Cette nuit, plus de 200 personnes y ont été emmenées dans des bus et des fourgonnettes par la police d'Almeria et de Carthagène. Cette étape précède souvent l'expulsion, laquelle s'effectue par les ferries « trasmediterranea »

<https://www.europapress.es/andalucia/almeria-00350/noticia-cruz-roja-atiende-265-personas-ocupantes-varias-pateras-interceptadas-litoral-almeria-20211222174916.html>
<https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20210901-%C3%A0-la-rencontre-des-alg%C3%A9riens-clandestins-%C3%A0-alm%C3%A9ria-en-espagne>

Ceuta

Une série de messages publiés sur Internet annonçait un assouplissement des mesures de sécurité au poste frontière dans la nuit du 24 au 25 décembre 2021. Deux semaines avant les renseignements espagnols avaient alerté que des milliers de Marocains pourraient traverser la frontière, *"profitant du relâchement de la surveillance constatée traditionnellement lors de la célébration des fêtes de fin d'année"*. Jeudi 23 décembre 2021, un hélicoptère a été déployé en collaboration avec la Garde civile au sud de Melilla, pour empêcher le passage de près de 500 exilés subsahariens. La veille, 80 jeunes marocains avaient tenté, à l'aide d'une échelle, d'entrer sur le territoire espagnol. Les autorités marocaines ont renforcé depuis vendredi après-midi 24 décembre 2021 leur surveillance au poste-frontière de Ceuta. D'après des sources policières espagnoles, la Garde civile et la police nationale étaient également en situation d'alerte bien que, pour le moment, *"aucun mouvement suspect n'ait été enregistré à proximité de la frontière"*.

Canaries

Amnesty International a publié, vendredi 17 décembre 2021, un rapport sur le système d'asile dans les Canaries, « un an d'analyse, dix ans d'Échecs des politiques migratoires ». Il détaille les obstacles à l'accès au droit d'asile dans l'archipel espagnol, ainsi que le manque de protection des plus vulnérables. Entre avril et octobre 2021, *"la quasi totalité des personnes"* avec lesquelles les observateurs d'Amnesty International se sont entretenus n'avaient jamais été informés de leurs droits au sein du Centre de séjour provisoire pour étrangers (CATE). Quant aux délais, il peut se dérouler plus d'un an d'attente avant de décrocher un premier entretien dans le cadre de la demande d'asile. Selon Eurostat, en 2020, seules 45 demandes d'asile pour mineurs non-accompagnés ont été traitées par l'administration espagnole. Or, plus de *"300 mineurs nécessitant une protection internationale ont été comptabilisés par la Direction de la protection de l'enfance des Canaries"* en 2021. Le *"manque de coordination et de protocoles communs entre les administrations"* du système d'asile aux Canaries complique l'identification des diverses formes de vulnérabilité. Il y a un manque structurel de places d'hébergement. Les autorités espagnoles, le 13 décembre 2021, ont promis une révision, *"dans les prochaines semaines"*, du plan Canaries.

Sur toute l'année 2021, les Canaries ont reçu sur leur sol près de 20 000 personnes. Les Canaries reçoivent une part importante des exilés désirant rejoindre l'Espagne : 55 % des arrivées en Espagne par la mer en 2021. L'OIM indique que 937 personnes sont décédées cette année sur la route maritime vers les Canaries.

<https://www.es.amnesty.org/en-que-estamos/noticias/noticia/articulo/canarias-quince-anos-de-continua-degradacion-del-derecho-al-asilo/>

La nuit du samedi au dimanche 19 décembre 2021, jusqu'à 4h30 les sauveteurs espagnols ont porté assistance à 35 hommes maghrébins qui se trouvaient sur une embarcation de fortune. Puis, une demi-heure plus tard, à 61 Subsahariens, dont deux femmes, à bord d'un autre canot.

Ténérife

La Garde civile espagnole a porté secours à 105 personnes cette même nuit. Les rescapés ont débarqué à Tenerife avant d'être pris en charge par la Croix-Rouge. 17 d'entre eux sont décédés durant la traversée, selon les témoignages des survivants.

Dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 décembre 2021, après que les occupants du zodiac aient appelé le 112 pour demander de l'aide, les sauveteurs espagnols sont intervenus auprès de 91

exilés d'origine maghrébine répartis sur deux canots pneumatiques, à proximité des îles des Canaries de Lanzarote et Fuerteventura.

Fuerteventura

Jeudi 16 décembre 2021, 330 migrants ont encore atteint les Canaries à la suite d'une série d'opérations de sauvetage menées par les secours espagnols. Les embarcations ont été secourues au large de El Hierro, ou encore Fuerteventura.

Lanzarote

Dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 décembre 2021, 40 personnes (37 hommes et trois femmes), présents sur une troisième embarcation, ont été secourues. Leur embarcation avait été détectée par le système de surveillance côtière par radar, alors qu'elle s'approchait de l'île. Les rescapés ont été transportés jusqu'au port d'Arrecife, à l'est du territoire.

GRECE

Depuis plusieurs mois, le HCR ne gère plus les affaires migratoires du pays. Ce qu'il faisait depuis 2015, ce qui comprenait le financement d'un certain nombre d'associations d'aide aux migrants en Grèce. Mais aujourd'hui, alors que la situation migratoire est considérée comme "*stabilisée*" par Athènes, le pays a décidé de reprendre en main le dossier migratoire et de gérer lui-même les financements de l'ONU à destination des ONG. Depuis plusieurs mois, certaines associations voient donc leur subventions se réduire, ce qui explique en partie les vagues de contrats non renouvelés ou les licenciements qui touchent à présent le Conseil grec pour les réfugiés. Celui-ci est une organisation née dès la fin des années 1980, dont l'objectif est la défense des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile. En conséquence, depuis mercredi 22 décembre 2021, une grève touche cette ONG : le licenciement de 40 employés est imminent d'ici la fin de l'année 2021.

Au pouvoir depuis 2019, le gouvernement conservateur grec ne cesse de durcir la politiques migratoire du pays, avec notamment la multiplication des rejets de demandes d'asile, des camps de plus en plus fermés, ou encore des refoulements très fréquents. Le pays ne veut pas redevenir "*la porte d'entrée de l'Europe*". Les passeurs et migrants cherchent des routes alternatives, qui évitent les îles de la mer Égée (Lesbos et Samos). Un phénomène, qui s'observe particulièrement au moment des accidents. Ainsi, en octobre 2021, une embarcation de 400 migrants a ainsi dérivé plus à l'ouest, entre Rhodes et la Crète, avant d'être secourue.

Au large de l'**île de Folegandros**, en mer Égée, dans les Cyclades, un bateau de migrants a fait naufrage mardi 21 décembre 2021. Quatre navires des garde-côtes, trois hélicoptères de la marine et de l'armée de l'air, un avion militaire de transport, et onze navires à proximité ont été mobilisés pour retrouver les occupants. 12 personnes - sept Irakiens, trois Syriens et deux Égyptiens - ont par ailleurs pu être secourues. Seuls deux d'entre eux portaient des gilets de sauvetage au moment du naufrage. Ils ont été hospitalisés par précaution sur l'île de Santorin. Mais trois corps sans vie, des hommes, ont été retrouvés le lendemain. Les recherches continuent car ils étaient au départ 32 ou 50, selon les rescapés.

SAMOS

En Grèce, à l'occasion de la Journée internationale des migrants, deux organisations – « Europe Must Act » et « Samos Advocacy Collective » – publient un rapport qui dénonce les conditions de vie au sein du nouveau camp de réfugiés de l'île de Samos. Cette structure, ultra-sécurisée et sous surveillance permanente, baptisée « centre fermé à l'accès contrôlé », est souvent

comparée à une prison. Le «*camp équipé de barrières avec fils de fer barbelés, une couverture vidéo permanente, une surveillance par drone et des forces de sécurité [présentes] 24 heures sur 24*». Les résidents ne peuvent pas sortir du camp sans papiers officiels. Ce qui correspond «*de facto*» à une situation de «*détention*» pour un grand nombre des quelque 400 demandeurs d'asile présents sur place. Elle est pourtant appelée à devenir la norme sur les cinq îles grecques de la mer Égée qui hébergent des demandeurs d'asile !

À Samos, **Kos** ou **Leros**, les exilés sont désormais cloîtrés dans des centres fermés et ultra-sécurisés, isolés du reste de la population.

Au moins sept personnes, cinq hommes et deux femmes, sont mortes au large de l'île d'**Anticythère**, dans le sud de la Grèce. Leur voilier a fait naufrage jeudi soir 23 décembre 2021 après avoir heurté un îlot rocheux. L'alerte a été donnée par les passagers eux-mêmes peu de temps après le drame, mais les navires des garde-côtes n'ont pu être déployés que vendredi matin 24 décembre 2021, en raison des mauvaises conditions météorologiques. 52 hommes, 11 femmes et 27 enfants ont finalement pu être secourus. Les recherches se poursuivent, en revanche, pour retrouver d'autres disparus dans cette zone difficile d'accès.

<https://www.rfi.fr/europe/20211217-gr%C3%A8ce-un-rapport-d%C3%A9nonces-les-conditions-de-vie-du-nouveau-camp-de-r%C3%A9fugi%C3%A9s-de-samos>

Vendredi 24 décembre 2021, après le naufrage, survenu près de l'île de **Paros** dans les Cyclades, les garde-côtes grecs ont récupéré les corps de 31 migrants. Soixante trois autres personnes ont été secourues. Seize personnes ont perdu la vie lorsque le bateau a chaviré. Trois hommes qui faisaient partie des 63 exilés ont été arrêtés lundi par l'autorité portuaire de Paros, soupçonnés de traite des êtres humains. L'une des personnes arrêtées est âgée de 40 ans et les deux autres ont 31 ans, tous de nationalité syrienne. Selon les garde-côtes, les personnes arrêtées auraient participé à une organisation criminelle se livrant au transport illégal de migrants de Turquie vers l'Italie pour 9000 € par personne. Parti des côtes occidentales turques, le navire avait pour destination l'Italie. Face à des politiques européenne et grecque de plus en plus dures sur les migrations, passeurs et migrants cherchent des **routes alternatives**.

IRLANDE

À partir du 1er janvier 2022, 17 000 sans-papiers se trouvant déjà sur le sol irlandais auront six mois pour déposer leur demande de régularisation. Cela permettra de donner "*des certitudes indispensables et une tranquillité d'esprit à des milliers de personnes qui vivent déjà en Irlande, apportent une contribution importante à notre société et à notre économie, mais dont beaucoup sont très vulnérables à cause de leurs conditions d'immigration actuelles.*" pour la ministre irlandaise de la Justice. Les régularisations offriront "*un accès sans restrictions au marché du travail*". Les personnes régularisées pourront aussi commencer à accumuler des années de résidence officielles en Irlande, susceptibles d'aboutir à une naturalisation et à la citoyenneté irlandaise. Toutefois, le processus ne "va pas donner lieu à de nouveaux droits en matière de regroupement familial", et ne s'appliquera pour le moment qu'aux familles qui vivent déjà en Irlande. Le gouvernement a néanmoins annoncé la possibilité de faire évoluer cette règle dans le futur. La ministre de la Justice espère aussi que ces régularisations **réduiront l'exploitation sur le marché du travail**. Le plan doit bénéficier "pour ceux qui auront accès au marché du travail et pourront profiter de nouvelles opportunités d'emploi, mais aussi à l'État grâce à **davantage de rentrées fiscales et de contributions à la sécurité sociale**."

Les demandeurs potentiels doivent avoir passé au moins quatre ans en Irlande sans avoir eu un droit de séjour. Cette durée est réduite à trois ans pour ceux qui ont des enfants. Par ailleurs, les demandeurs doivent montrer qu'ils ne représentent "aucune menace pour l'État" et qu'ils font preuve de "bonne volonté". Aussi, leur casier judiciaire doit être quasiment vierge, seuls des délits mineurs sont tolérés. Plus largement, le gouvernement veut ouvrir le processus aux personnes dont

la demande d'asile est en cours depuis au moins deux ans. Cela implique que même les migrants ayant reçu un avis d'expulsion pourront déposer une demande de régularisation s'ils remplissent les critères de la durée de présence sur le sol irlandais. Enfin, les personnes vivant en Irlande avec un visa d'étudiant sur le point d'expirer peuvent également accéder à une régularisation. Le coût d'une demande pour une famille sera de 700 euros pour couvrir les frais administratifs. Les personnes de moins de 23 ans vivant encore avec leurs parents peuvent être incluses dans la demande de la famille. Les frais pour une demande individuelle seront de 550 euros. Selon les dernières informations, la demande de régularisation sera gratuite pour les personnes dont la demande d'asile est toujours en cours.

ITALIE

Un enfant d'à peine un an est arrivé sain et sauf sur l'île italienne de Lampedusa après avoir effectué sans parents, la traversée de la Méditerranée, ont indiqué, samedi 18 décembre 2021, les médias italiens. Il a été repéré par les sauveteurs au milieu de quelque 70 hommes sur un bateau qui a accosté, vendredi 17 décembre 2021, sur l'île.

Les 18-19 décembre 2021, quelque 500 personnes ont débarqué à bord de sept canots distincts.

Victoire pour le droit national et international de la mer

C'est une victoire pour les associations d'aide aux migrants en mer. Le tribunal d'Agrigente, en Sicile, a définitivement abandonné les poursuites contre Carola Rackete, a-t-on appris jeudi 23 décembre 2021. La capitaine du Sea-Watch 3 était poursuivie pour avoir forcé en juin 2019, l'entrée du port de Lampedusa, avec 42 migrants secourus au large de la Libye. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Matteo Salvini, avait refusé de laisser accoster le navire humanitaire dans le cadre de sa politique des ports fermés.

Selon cette dernière, *"un navire en mer ne peut être considéré comme un lieu sûr : en plus d'être à la merci d'événements météorologiques défavorables, il ne permet pas le respect des droits fondamentaux des personnes secourues"*. Il en est de même pour la Libye, dont les ports ne sont pas des lieux de sécurité, en raison des conditions de vie des migrants dans le pays où *"des milliers de [personnes] sont en détention arbitraire et sont soumis à la torture"*, signale encore la juge, en se basant sur un rapport du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

Dans un communiqué, la capitaine a salué cette décision, critiquant par la même occasion la politique migratoire des États membres de l'Union européenne (UE). *"Dans notre histoire moderne, les violations des droits les plus graves n'ont pas été perpétrées par des individus mais par des États"*. *"Au cours des dernières années l'UE et ses États membres ont dépensé des millions pour militariser la frontière (...) L'agence européenne de protection des frontières FRONTEX est complice du retour forcé de milliers de personnes victimes de graves violations des droits humains en Libye. Des refoulements illégaux sont perpétrés en Grèce, en Croatie et en Pologne"*. Ce n'est pas la première fois que Carola Rackete obtient gain de cause. En mai dernier, la justice italienne avait rejeté une plainte déposée par le parquet sicilien d'Agrigente à l'encontre de la capitaine. Elle était accusée, dans la même affaire, de "violences contre un navire de guerre" pour avoir tenté une manœuvre dangereuse contre une vedette des douanes italiennes qui voulait l'empêcher d'accéder au port.

De son côté Matteo Salvini n'en a revanche pas fini avec la justice. Il encourt jusqu'à 1 an de prison étant accusé et de séquestration et d'abus de pouvoir pour avoir interdit en août 2019 le débarquement de 147 migrants secourus en mer par l'ONG Arme et refusé pendant 6 jours de le laisser accoster à Lampedusa.

Nouvelle politique en Italie

En 2021, près de 66 000 migrants sont arrivés en Italie : passage obligé, pour ceux qui viennent de Libye, de Tunisie, de Grèce ou de Turquie, pour aller dans divers autres pays. Depuis 2013, lorsque des dizaines de milliers de personnes avaient débarqué sur l'île de Lampedusa, un système d'accueil s'était mis en place pour répondre à la demande. Malgré des arrivées toujours nombreuses, rien n'a vraiment changé depuis. En 2013, le pays n'était pas préparé et il a fait face comme il pouvait. Mais depuis, aucun gouvernement n'a eu de véritable vision sur l'intégration des exilés, ou un projet politique solide dédié. Le pays a préféré opter pour l'externalisation des frontières. En 2017, Rome signe un accord très controversé avec la Libye, avec le soutien de l'Union européenne (UE). L'objectif de ce contrat est clair : l'Italie accepte d'aider financièrement et de former les garde-côtes libyens qui, en échange, lui garantissent de bloquer les départs de migrants. Fin octobre 2019, l'accord a été prolongé pour trois ans supplémentaires. Cela a permis de passer, en seulement deux ans, de 170 000 débarquements de migrants en 2016, à 11 439. Mais une fois débarqués les réfugiés sont en détention ou renvoyés, dans les geôles libyennes, véritable "enfer sur terre". Dans ce bilan il ne faut pas oublier, pour 2021 les 31 500 migrants qui ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et ramenés dans les centres de détention du pays ; et au moins 1500 personnes qui sont mortes en méditerranée.

Avec le nouveau gouvernement, la protection humanitaire pour les migrants les plus vulnérables est revenue. Un permis de séjour pour protection spéciale octroie des droits fondamentaux aux migrants qui le demandent. C'est une forme de protection durable pour les étrangers qui se trouvent ou arrivent dans le pays, même de manière irrégulière, et qui n'ont pas toutes les conditions pour obtenir la reconnaissance de la protection internationale. Mais, dans les faits, peu sont accordés : entre le 1er janvier et le 24 août 2021, 3 241 permis ont été délivrés, soit seulement 11 % des demandes. Cependant, environ 40 % des demandeurs - des exilés pakistanais, nigériens, égyptiens, somaliens et maliens notamment - ont obtenu une protection en 2021. Il n'y a plus d'immobilisation pénale de navires humanitaires, mais ces derniers sont, tout de même, soumis à des arrêts administratifs très réguliers. Par ailleurs, après la chute de Kaboul, le 15 août 2021, l'Italie a secouru 4 890 citoyens afghans, via le pont aérien mis en place entre les deux états.

Fin 2020, 128 000 réfugiés au sens large - bénéficiaires d'un statut de protection - vivaient en Italie. Il y a donc dans le pays un peu plus de deux réfugiés pour 1 000 habitants. Soit nettement moins qu'en France - près de sept pour 1 000 habitants - qu'en Allemagne - 14 pour 1 000 - ou en Suède, 25 pour 1 000. L'Italie reste donc un pays de transit pour une grande partie des arrivants. Cette politique changeante déstabilise les migrants, qui doivent s'adapter constamment. En conséquence la plupart ne reste pas.

<https://www.migrantes.it/il-diritto-dasilo-report-2021-gli-ostacoli-verso-un-noi-sempre-piu-grande/>

L'Italie, une étape privilégiée par les migrants de leur parcours d'exil - 66 482 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes entre le 1er janvier 2021 et le 29 décembre - reste pour une majorité d'entre eux, in pays de transit. Pourtant, les exilés pourraient combler la perte de milliers de travailleurs italiens. Depuis 2015, en raison d'une démographie en baisse, l'Italie a en effet perdu 436 000 citoyens, soit tout autant de travailleurs potentiels. Avec des accords avec les pays de départs, les migrants arriveraient de manière légale par avion, au lieu de tenter des voyages désespérés, qui leur infligent des séquelles physiques et mentales. "*Le problème en Italie n'est pas qu'il y ait trop d'immigrés, ou qu'ils nous volent du travail... c'est qu'il n'y en a pas assez, car aujourd'hui nous avons besoin d'eux*", déplore un historien dans La Repubblica.

(https://www.repubblica.it/commenti/2021/12/27/news/papa_francesco_denatalita_inverno_demografico-331826198/?ref=twhr.) <https://www.ilsole24ore.com/art/per-impres-ok-70mila-stranieri-nonostante-sbarchi-raddoppiati-AELxl4>

ISRAEL

Mardi 21 décembre 2021, le Premier ministre a signé un décret qui autorise la délivrance de 69 700 visas de travail pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans le pays. Soit le double de l'année précédente. Ils seront octroyés aux exilés originaires d'Albanie, d'Algérie, du Bangladesh, de Bosnie-Herzégovine, de Corée, de Côte d'Ivoire et d'Égypte notamment. Des pays avec lesquels l'Italie a signé des accords de coopération. Les principaux secteurs concernés par ce décret sont ceux du transport de marchandises, du bâtiment et de l'hôtellerie, qui s'arrogent à eux seuls près de 20 000 visas. Mais pour diverses branches ce n'est pas suffisant. En effet, au moins 100 000 travailleurs sont nécessaires pour mener à bien le plan de relance dans la construction, dans le travail de aluminium, il manque 98 000 travailleurs pour tourner correctement. Cette annonce montre l'échec d'une politique qui jusqu'ici, n'a pas su tirer avantage de la situation migratoire.

PORTUGAL

Les sept gendarmes accusés d'avoir roués de coups des personnes étrangères ont été arrêtés dans le sud du Portugal. Pour le ministère public, qui a retenu la semaine dernière 33 motifs d'accusation contre ces agents, cela ne fait aucun doute que ces derniers étaient motivés par la haine raciale. Les faits, qui remontent à 2018 et 2019, font actuellement l'objet d'une enquête interne et de la justice. Des gendarmes ont été filmés en train d'agresser et d'humilier des immigrés, travailleurs agricoles originaires du Bangladesh et d'Inde. Ces hommes ont été frappés, obligés de s'agenouiller dans des positions humiliantes ou encore aspergés de gaz lacrymogène. Trois des accusés seraient récidivistes et ont déjà été condamnés à de la prison avec sursis et un temps expulsés de la gendarmerie.

Le sujet est sensible au Portugal depuis la mort de l'Ukrainien Igor Homenyuk victime de mauvais traitement infligé par des agents du service des étrangers. Au printemps dernier c'est l'explosion des cas de Covid-19 au sein des communautés agricoles de cette région du sud qui avait attiré l'attention sur les conditions de vie difficile de cette communauté de près de 40 000 travailleurs.

POLOGNE

Un député polonais est l'un des rares à avoir pu visiter le centre de rétention de Wędrzyn en Pologne, perdu en pleine forêt, où sont retenus les migrants venant de Biélorussie. Les civils, dont les ONG, les journalistes et les avocats, n'ont pas le droit d'y accéder. À Wędrzyn, les migrants sont retenus pendant trois mois – ou 6 mois - en attendant que les demandes d'asile soient examinées. Des centaines de personnes ont été emmenées dans ce camp militaire, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière allemande. Les migrants n'ont pas le droit de sortir du camp. Le député a constaté de nombreux manquements, à commencer par une absence d'accès aux soins médicaux. Chaque migrant peut avoir accès à l'aide juridique proposée par les ONG, mais ce droit ne serait que théorique. *"Ils n'ont pas de livres, aucun accès à internet. Il n'y a pas de télévision. Il n'y a rien à faire là-bas. Ils sont enfermés, à 25 par chambre. Ils dorment dans des lits superposés. La cour extérieure est minuscule et entourée de barbelés"*. Le député assure néanmoins qu'il ne veut pas entrer en conflit avec la police aux frontières polonaise. *"Nous voulons apporter l'aide qu'ils ne sont pas en mesure de proposer avec nos propres ressources, grâce à des bénévoles et des personnes qui se sentent concernées par le bien-être des migrants. Nous ne voulons pas avoir une autre Guantanamo dans les forêts de Pologne"*.

VATICAN

"Douze des 50 demandeurs d'asile, choisis pendant la visite du pape François", viennent de partir de Chypre, jeudi 16 décembre 2021, *"pour être accueillis au Vatican"*, ont déclaré les

autorités chypriotes. Six personnes sont déjà arrivées en Italie : elles devraient rencontrer le pape François vendredi 17 décembre 2021 en audience privée. Les négociations (dont on ne connaît pas précisément les termes) étaient en cours entre le Vatican et la République de Chypre, afin d'accueillir 50 exilés en Italie, y compris des personnes musulmanes. Les transferts actuels vers le Vatican sont menés par la communauté catholique italienne Sant'Egidio.

EUROPE

ROYAUME-UNI

Un nouveau centre de premier accueil s'ouvrira en janvier 2022 à une vingtaine de kilomètres au nord de Douvres. Il aura pour objet de "*retenir les migrants jusqu'à cinq jours le temps de compléter les contrôles de sécurité et d'identité*". Les personnes n'y resteront pas plus longtemps, assurent les autorités : elles seront ensuite orientées, en fonction de leurs situations, dans des centres répartis sur tout le pays. "*Ce nouveau site offrira un accueil sécurisé pour les migrants illégaux le temps que le gouvernement effectue les contrôles nécessaires*". Il s'agit aussi d'une réponse au nombre croissant de migrants traversant la Manche sur des canots et débarquant à Douvres, ces derniers mois. Le Home office doit encore préciser le nombre de places que proposera ce nouveau centre. Cependant les baraquements militaires de Napier sera utilisé au moins jusqu'à 2025. Bien que la Haute Cour de Londres ait jugé les conditions d'accueil illégales, dans le camps (voir lettres 12, 13, 19).

Malgré les promesses des autorités britanniques d'améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile arrivant dans le Kent après avoir traversé la Manche, celles-ci restent "très mauvaises", selon un rapport, publié jeudi 16 décembre 2021, par l'inspection des prisons et les comités de surveillance indépendants de Douvres et d'Heathrow. Les inspecteurs saluent l'ouverture d'un nouveau lieu, au port de Douvres, qui offre aux exilés une meilleure protection contre les intempéries, des vêtements secs et de la nourriture. Ils notent également d'"importants" problèmes concernant la sécurité des mineurs non-accompagnés qui sont "régulièrement retenus" avec des adultes avec lesquels ils n'ont aucun lien. Des femmes affirment avoir été violées ou vendues par des passeurs et ne sont pas été suffisamment soutenues. Certaines blessures (brûlures, coupures, contusions aux pieds) n'ont été ni détectées, ni soignées.

Souhaitons que le nouveau centre puisse accueillir les migrants qui arrivent en Angleterre via la Manche dans de meilleures conditions.

Et entre le 16 et le 19 décembre, plus de 1000 personnes ont atteint le Royaume-Uni.

Le 25 décembre au matin, 67 personnes ont été interceptées par les garde-côtes britanniques alors qu'elles tentaient d'atteindre les côtes britanniques.

Dans la nuit de dimanche à lundi 27 décembre 2021, 36 personnes ont été récupérées en mer.
<https://www.theguardian.com/uk-news/2021/dec/25/67-people-cross-english-channel-on-christmas-day>

SERBIE

Le 21 décembre 2021, 16 personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes de Serbie, dont plusieurs policiers, soupçonnées d'avoir fait passer plus de 100 personnes à travers le territoire de la Serbie. Ils sont accusés d'avoir permis, d'avril à septembre 2021, à plus de 100 exilés d'Afghanistan, du Pakistan et du Bangladesh de pénétrer illégalement en Serbie, sur le territoire de la commune de Vršac, puis de les avoir transféré en Roumanie.

ONU - Organisation internationale pour les migrations

Lors du Forum mondial des réfugiés, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a réitéré ses « *graves préoccupations concernant certaines tendances dans certains des pays industrialisés du monde* ». Il s'agit notamment de « *la fermeture des frontières, les refoulements parfois très violents, la construction de murs et de barrières et l'externalisation des obligations juridiques (et morales) internationales concernant le droit des personnes à demander l'asile* ». « *Nous ne pouvons et ne devons pas - surtout maintenant - tourner le dos aux personnes qui ont besoin de sécurité et de protection* », « *tant que les facteurs de déplacement continueront à forcer les gens à quitter leur foyer, la protection internationale sera nécessaire* ». « *l'incertitude, la fragilité et la vulnérabilité sont les caractéristiques quotidiennes et menaçantes qui sous-tendent la vie de plus de 84 millions de personnes déplacées de force de leurs foyers dans le monde aujourd'hui* ». Alors que les conflits approchent, que les persécuteurs les poursuivent et que l'urgence climatique s'accroît, ces personnes sont ainsi « *confrontées à des questions de vie ou de mort* »

Pour l'ONU, il existe également de nombreuses opportunités par le biais de voies complémentaires, notamment le regroupement familial, les bourses d'études, les visas de travail et autres, qu'il faut saisir. *Il ne s'agit pas seulement d'opportunités qui changent la vie de ceux qui peuvent y avoir accès, mais elles apportent aussi des talents qui enrichissent les sociétés qui accueillent les réfugiés*. Ces parcours peuvent contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et à apporter des compétences qui font cruellement défaut. « *Pensez aux nombreux réfugiés qui ont travaillé dans le secteur de la santé pendant la pandémie, aux universitaires et écrivains réfugiés, aux athlètes et aux soignants* ».

Le rôle des migrants dans la main-d'œuvre et le développement mondial est de plus en plus « vital ». L'agence onusienne estime que les migrants représentent aujourd'hui 5 % de la main-d'œuvre mondiale, contre moins de 2 % en 2010. Dans le monde, les travailleurs migrants sont près de 170 millions, (Organisation internationale du travail), soit plus de trois fois plus que les 53 millions de travailleurs étrangers en 2010. Plus de six migrants sur 10 vivent et travaillent en Europe (24 %), en Amérique du Nord (22 %) et dans les pays arabes (14 %). « *Ce rapport met en lumière, parmi de nombreux éléments, les contributions inestimables des migrants dans nos communautés et nos économies, et la nécessité d'une action concrète pour accroître les voies légales et les mesures de protection afin de saper les réseaux de passeurs et de trafiquants* ». Les médecins étrangers représentent le tiers du total au Royaume-Uni. La dépendance à l'égard des professionnels de santé étrangers est similaire dans d'autres pays à revenu élevé, notamment les États-Unis, l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie. Au moins 540 milliards de dollars ont été envoyés par les migrants vers les pays en développement en 2020. ces flux sont restés supérieurs aux investissements directs étrangers et l'aide au développement à l'étranger (Banque Mondiale) <https://news.un.org/fr/story/2021/12/1110812>

L'objectif de l'agence des Nations Unies pour les migrations n'est pas d'empêcher les migrants de quitter Haïti par bateau ou par d'autres moyens, mais de **promouvoir une migration sûre**, ordonnée et régulière pour ceux qui veulent partir.

ASIE

INDONESIE

A la suite de fuites d'eau, un bateau en bois est endommagé et son moteur ne fonctionne plus. L'embarcation flotte en pleine mer par mauvais temps et risque de chavirer. Les 120 réfugiés rohingyas, dont une cinquantaine d'enfants et 60 femmes qui sont à bord, ont été empêchés, par la

police indonésienne, d'accoster sur les côtes de l'archipel et renvoyés vers la Malaisie voisine. Le HCR demande instamment au gouvernement indonésien de permettre un débarquement immédiat en toute sécurité. « *Nous nous tenons prêts à aider le gouvernement et la communauté locale à fournir une assistance immédiate pour sauver des vies au groupe* ». Pendant de nombreuses années, l'Indonésie a été un exemple pour les autres pays de la région en matière de protection des réfugiés. Pour le HCR « *tous ceux qui recherchent une protection internationale doivent pouvoir bénéficier d'un port sûr et avoir accès aux procédures d'asile et à l'aide humanitaire* ».

ISRAEL

Dés janvier 2022, Israël commencera à accorder un statut de résident temporaire à 2440 demandeurs d'asile soudanais (du Darfour, des monts Noubas et du fleuve Nil Bleu) qui ont déposé leur demande avant 2017 et attendent depuis plusieurs années une décision sur leurs demandes de séjour dans le pays. Il accorde aux bénéficiaires la quasi-totalité des droits des citoyens israéliens, à l'exception du droit de vote aux élections ou de la possibilité de se présenter aux élections. Six mois après, les bénéficiaires pourront demander une prolongation à l'Autorité de la population et de l'immigration à condition de prouver que leur vie est basée en Israël, et moyennant le paiement d'une taxe. « Nous avons empêché une discrimination illégale, et les personnes qui ont vécu pendant des années en tant que réfugiés légaux en Israël vont recevoir, après une longue campagne, les droits minimum qu'ils méritent » a déclaré avocat spécialisé dans l'immigration.

<https://diasporaenligne.net/actualites-israel-va-accorder-le-statut-de-resident-temporaire-a-2-440-soudanais/>

AFRIQUE

MAROC

Entre samedi 18 décembre et mardi 21 décembre, 2021, les autorités marocaines ont intercepté le long de leurs côtes 352 migrants, majoritairement originaires d'Afrique de l'ouest (23 femmes et 9 mineurs). Ils se trouvaient en difficulté en Méditerranée dans des embarcations de fortune : canots pneumatiques, kayaks ou jets-ski. Ils tentaient de rejoindre le sud de l'Espagne (qui n'est qu'à 14 km). Les personnes secourues ont reçu des soins à bord des navires, puis ont été acheminées vers les ports marocains les plus proches.

ZAMBIE

La Zambie accueille plus de 103.000 réfugiés, demandeurs d'asile et anciens réfugiés dont près de 64.000 viennent de la RDC. Les réfugiés ont été déplacés en raison des affrontements interethniques ainsi que des combats entre les forces de sécurité congolaises et les milices dans certaines parties du sud-est de la RDC en 2017. La sécurité s'étant améliorée dans certaines zones du Haut-Katanga, l'ONU estime que 20.000 réfugiés ont spontanément quitté la Zambie depuis 2018 pour retourner dans leur région d'origine. La sécurité s'est suffisamment améliorée pour permettre le retour dans la sécurité et la dignité. Aussi, près de 5.000 réfugiés congolais ayant fui la violence en RDC il y a quatre ans, ont choisi de rentrer chez eux volontairement depuis la Zambie dans les mois à venir. Les 100 premiers réfugiés sont partis mardi 21 décembre 2021. Pour faciliter ce rapatriement en ces temps de pandémie de Covid-19, le gouvernement zambien a préparé un test rapide de dépistage pour les réfugiés au centre de santé rural de Mantapala, avant qu'ils ne commencent leur voyage. Le HCR désinfectera les bus, fournira des masques et des désinfectants pour les mains et, avec les autorités, s'assurera que les mesures de prévention du nouveau coronavirus sont respectées, y compris le chargement des bus à la moitié de leur capacité habituelle.

Le rapatriement volontaire se poursuivra jusqu'en 2022. Pour soutenir les réfugiés qui rentrent chez eux, les agences onusiennes ont procédé à des formalités d'immigration accélérées. Elles ont également fourni des documents de rapatriement volontaire, des examens de santé et des certificats scolaires pour permettre aux enfants de reprendre leurs études en RDC. Il y a également l'amélioration des installations d'eau et d'assainissement du centre d'accueil du district de Chiengi, où les réfugiés de retour dormiront.

AMERIQUE

CHILI

Depuis novembre 2021, entre 400 et 500 réfugiés et migrants vénézuéliens traversent chaque jour la frontière entre la Bolivie et le Chili, pour réunir des membres de leur famille, ou parce que l'impact économique de la Covid-19 les a laissés sans ressources. Sans papiers, affamés, en mauvaise santé, souffrant de malnutrition, de déshydratation, d'hypothermie et du mal des montagnes (qu'ils ont dû franchir), les nouveaux arrivants n'ont souvent pas d'abri convenable. Les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et les personnes âgées ont souvent besoin d'un soutien médical urgent après plusieurs jours de voyage à pied. Tous espèrent trouver la sécurité et la stabilité au Chili. Le HCR renforce sa réponse à la frontière nord, afin de soutenir les autorités nationales, régionales et locales pour garantir un accès sûr et améliorer les conditions d'accueil : nourriture, assistance en espèces, bons pour le carburant, soins médicaux, abris d'urgence, crèches, ainsi que articles de secours de base, tels que des couvertures et des vêtements d'hiver. Depuis le début de l'année, avec les ressources disponibles, le HCR a aidé 20.000 réfugiés et migrants du Venezuela dans les régions du nord du Chili. Anticipant que les Vénézuéliens commenceront à chercher des opportunités dans d'autres régions du pays, au cours de l'année 2021, l'Agence a en parallèle renforcé sa collaboration avec cinq partenaires pour distribuer de l'aide dans les villes du sud du Chili. Au total, le Chili abrite environ 448.100 réfugiés et migrants originaires du Venezuela. Ce chiffre ne tient pas compte des milliers de personnes qui sont entrées dans le pays par des passages frontaliers irréguliers.

HAITI

Un nombre croissant de migrants d'Haïti font le périlleux voyage par la mer dans l'espoir d'atteindre un autre pays. En octobre 2021, quelques 1.194 migrants, principalement des hommes qui tentaient de rejoindre Miami dans l'État de Floride aux États-Unis, ont été rapatriés vers Haïti. Les personnes sont parties parce que leurs biens ou leurs moyens de subsistance ont été détruits par le séisme qui a frappé le sud-ouest du pays en août 2021, ou à cause de l'insécurité, ou le manque d'emplois. Les migrants qui voyagent par bateau plutôt que par avion sont souvent des personnes vulnérables des zones rurales. Beaucoup doivent vendre leurs biens ou emprunter de l'argent à des usuriers avec des taux de remboursement élevés pour payer le coût de la traversée, qui peut aller de 350 à 700 dollars selon le type de bateau et la destination, et atteindre cinq à sept mille dollars. De nombreux migrants disent qu'ils n'ont pas l'intention de quitter Haïti pour toujours et qu'ils comptent retourner une fois qu'ils auront économisé ou envoyé de l'argent pour améliorer les conditions de vie de leurs familles. Pour éviter que les migrants ne risquent leur vie, il est fondamental de leur offrir des opportunités d'emploi en Haïti et de veiller à ce que les conditions de vie et l'accès aux services de base soient améliorés .

<https://news.un.org/fr/story/2021/12/1110962>

Témoignages

Parcours d'un Kurde d'Irak jusqu'à Calais

Le ministre de l'intérieur, devant la commission des lois détaille le parcours d'un kurde irakien qui a survécu au naufrage dans la manche le 24 novembre 2021. De Kaladze (Kurdistan), (près d'Erbil) il arrive à Damas où un avion l'emmène à Minsk (avec un visa biélorusse). De Minsk il arrive à passer en Pologne (malgré les mur dressés par la Pologne). Il part en voiture de Pologne en Allemagne. Il y fait un demande d'asile après avoir été placé dans un foyer d'accueil sans restriction de sortie. En Allemagne, il n'y a pas de rétention lors de demande d'asile. Il reste dans le camp de Grande-Synthe pendant plusieurs jours. Le tout en **trois semaines. Il a dépensé 5.500 euros pour faire Damas-Dunkerque et 3.200 euros pour traverser la Manche.**